D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [9]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Politique

Le Valais champion

Ainsi, les Valaisans se seront doublement distingués lors des dernières votations fédérales sur l'égalité des droits, en réalisant à la fois le record suisse d'abstention (avec 25 % de participation) et le record romand du refus (rappelons que le Valais est le seul canton romand a avoir rejeté le projet) !

Comment expliquer ce résultat qui contraste singulièrement avec le vote de 1971, puisque 80 % des Valaisans étaient alors favorables au suffrage féminin ?

Par le laborieux travail de sape mené avec une constance sans faille contre les femmes par tous les rédacteurs du seul quotidien romand du canton, du directeur au dernier des scribouilleurs locaux.

Par l'esprit profondément misogyne qui règne encore à l'état endémique dans le canton : les hommes ne sont pas prêts à céder une parcelle de leurs privilèges.

Par un certain sous-développement culturel.

Par l'isolement géographique et psychologique, les montagnes et les églises n'étant pourtant pas les seules à borner l'horizon des Valaisans.

Par la résignation des femmes, aussi et surtout.

Ces femmes, tout comme les autres, ont obtenu l'égalité des droits.

Par la grâce des Genevoises, des Vaudoises, des Neuchâteloises et des Fribourgeoises à qui nous devons une fière chandelle, et un grand merci !

Cilette CRETTON

GRAND CONSEIL GENEVOIS

Suite de la votation du 14 juin

Mesdames Jacqueline Berenstein-Wavre et Anni Stroumza et Monsieur Jean-Claude Cristin ont déposé une motion concernant l'application de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le canton de Genève.

Cette motion invite le Conseil d'Etat :

1. A dresser un inventaire complet des inégalités juridiques entre hommes et femmes qui figurent dans la législation genevoise — lois et règlements.
2. A proposer les modifications nécessaires pour rendre ces textes conformes au nouvel article 4, alinéa 2, de la constitution fédérale, et d'établir un calendrier à cet effet.
3. A étudier s'il convient de créer un organisme chargé de faciliter l'application de cette égalité dans notre canton.

NEUCHÂTEL

Un bureau de la condition féminine pour le canton?

L'idée germait depuis quelque temps à l'ADF neuchâteloise. Examinée, puis approuvée par une majorité, elle a fait éclore un projet concret sous forme d'une lettre au Conseil d'Etat, d'un communiqué à la presse et d'une circulaire aux organisations féminines du canton. Dans celle-ci elle exprime son espoir d'avoir leur soutien dans sa démarche auprès de l'Exécutif cantonal, ainsi que leur collaboration dans une campagne généralisée auprès du public, indispensable pour garantir l'égalité des droits telle que le peuple l'a votée. La lettre de l'ADF au Conseil d'Etat fait référence à ce vote des 13/14 juin en faveur d'un article constitutionnel pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, vote accueilli avec beaucoup de satisfaction par les milieux féministes. Cependant le chemin qui va conduire à cette égalité est semé de difficultés qui rendent opportune la création d'un organisme adéquat pour résoudre les problèmes en suspens et préserver en même temps les acquis. C'est pourquoi l'ADF considère qu'un bureau de la condition féminine à l'échelle cantonale, attaché à ces tâches, serait le bienvenu.

J. H.-D.

Associations

GENÈVE

Femmes pour la paix

Le 6 août de 8 h. 15 à 9 heures, devant l'ONU plusieurs femmes suisses et étrangères étaient là debout, silencieuses pour dire avec des pancartes NON à la bombe atomique, NON à la guerre. Il y avait 36 ans que la première bombe atomique était tombée à 8 h 3o du matin sur Hiroshima.

J.B.W.

BERNE FRANCOPHONE

Nouvel office social à Bienne

La récupération des pensions alimentaires étant devenue la tâche des communes, l'Association des sociétés féminines de Bienne se tourne maintenant vers une nouvelle tâche sociale : elle a ouvert ce printemps un office de consultations en matière de budget familial. Cet office aide toute personne pour qui les fins de mois sont difficiles à trouver un équilibre entre les ressources et les dépenses. Il permet par des directives soigneusement étudiées de voir quelles dépenses sont tolérables pour un budget donné. Il donne également des indications sur l'argent de poche des enfants et adolescents, sur la pension à demander à un apprenti vivant chez ses parents. Parfois ses conseils permettent d'arbitrer certains conflits d'ordre financier au sein des familles avant qu'ils ne dégénèrent en crise irréversible.

Les intéressés sont reçus sur rendez-vous, après un appel à la conseillère les lundis et jeudis entre 10 et 12 h. au 25 38 13.

Si une vingtaine d'offices de ce genre existent en Suisse alémanique, il semble qu'ils soient encore inconnus en Romandie où pourtant les mêmes problèmes doivent se poser : notre société de consommation incite les gens à vivre au-dessus de leurs moyens, et l'on voit bien des personnes aux revenus confortables se débattre dans d'énormes difficultés financières. Bienne espère ainsi jouer son rôle de pont entre les régions linguistiques de notre pays et peut-être stimuler l'extension de ce genre de services à la population de Suisse romande.

C.-L. R.

NEUCHÂTEL

Un Service d'aide familiale exemplaire, mais en difficultés financières

C'est celui de La Chaux-de-Fonds qui enregistre pour l'année 1980 10.000 heures de travail de plus qu'en 1979, effectuées dans des familles et auprès de personnes âgées. Mais il y a l'envers de la médaille: les difficultés financières qu'entraîne cette activité redoublée. L'exercice 1980 boucle en effet avec une perte de fr. 49.000 bien que le nombre des membres cotisants ait augmenté de 530 en 1980 tandis que l'effectif des aides est resté le même qu'en 1979. Ausi ces aides ont-elles dû faire preuve d'une très grande disponibilité. Néanmoins il ne sera pas possible de maintenir ce rythme de travail sans en augmenter l'effectif. D'autre part, les tarifs appliqués étant bas, le déficit s'accroît avec l'augmentation des heures de travail. Bien que l'OFAS (Office des Assurances Sociales) accorde des subventions à raison de 18 % des charges (pour 1980), l'aide de tous s'avère indispensable pour assurer le maintien des activités du SAF, hautement appréciées et intensément mises à contribution par la population chaux-de-fonnière.

A ne pas omettre, en terminant, que l'une des aides très appréciées, Mlle Alexandrine Mayoraz, membre fidèle de l'ADF, dont le dévouement fait l'éloge de tous ceux qui ont bénéficié de ses services, fête cette année ses 25 ans d'activité au SAF de La Chaux-de-Fonds. Nos félicitations à cette pionnière.

Jenny Humbert-Droz

D'un canton à l'autre

Travail-formation

VAUD

Clés pour le travail : un premier bilan

Le premier cours «Clés pour le travail», cours de réinsertion professionnelle organisé par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises à la Maison de la femme, a eu lieu du 23 février au 10 avril. Trois mois après, les deux animatrices en ont dressé le bilan.

Le stage comprenait 7 semaines à mi-temps, soit 3 semaines de travail en groupe, 2 semaines de stage en milieu professionnel et de nouveau 2 semaines en groupe.

La partie la plus intéressante pour l'observatrice extérieure est sans doute le stage en entreprise, qui n'existe pas dans les autres cours du même genre. Cette nouvelle «entrée» dans le monde du travail ne s'effectue pas sans crainte par les stagiaires, mais de faire ensemble ce premier pas est rassurant, elles peuvent en parler et exprimer leurs difficultés. Toutes sont revenues valorisées, plus sûres d'elles, ayant découvert qu'elles étaient encore capables de «travailler». Trois d'entre elles ont reçu une offre d'emploi sur le lieu de leur stage.

Pendant les deux dernières semaines du stage, elles continuent leur formation et surtout, elles font en quelque sorte leur plan d'avenir ; elles exposent au groupe leurs projets : recherche de travail ou cours de formation ou de recyclage...

Des 14 participantes (15 est le nombre maximum d'un tel stage), six travaillent déjà après deux mois, quatre reprendront du travail en septembre, trois suivent un cours d'orthographe, une se donne un temps «d'approfondissement personnel», et une n'a pas donné de nouvelles.

Le prochain stage aura lieu du 26 octobre au 11 décembre. Renseignements à la Maison de la femme.

D'autre part, il faut signaler que **le Centre de liaison y ouvre, dès le 1er septembre, un secrétariat permanent tous les matins de 9 h à 12 h.** Ce secrétariat aura son propre numéro de téléphone que... j'ignore malheureusement au moment de mettre sous presse.

Simone CHAPUIS

JURA

De nombreuses filles sans formation

L'office d'orientation professionnelle du canton du Jura publie des chiffres concernant la formation professionnelle des élèves en fin de scolarité. Une classification par sexe permet de voir combien de filles terminent un apprentissage ou des études. Elles sont plus nombreuses que les garçons à continuer des études après la scolarité obligatoire ; ce prolongement est dû, en partie, au fait que plusieurs professions dites féminines obligent les jeunes filles à attendre 18/19 ans pour commencer les études.

Mais le nombre des filles qui envisagent d'entrer dans la vie active sans formation est beaucoup plus important que celui des garçons : 28,5 % contre 8,9 %, tous issus de l'école primaire.

La proportion des filles sans formation varie beaucoup selon les districts et l'importance des localités.

Dans le district de Porrentruy, une moyenne de 24 % de filles sans formation. En ville, 8,5 %. Si l'on ne considère que les filles sortant de l'école primaire, on arrive à 42,8 %. Il est encore plus élevé dans les grands villages, 51 % ; dans les petits villages : 44 %.

Dans le district de Delémont, en moyenne 31,5 % de filles sans formation, 22 % en ville, 37 % dans les grands villages, 34 % dans les petits villages.

Dans les Franches-Montagnes, 41,9 % en moyenne, 43 % dans les grands villages, 40 % dans les petits.

Anne-Marie STEULLET

Neuf paysannes à l'honneur

Le diplôme de l'Ecole ménagère rurale de Courtemelon a été décerné à neuf agricultrices ayant fréquenté le «cours ouvert» 1979/81.

L'hiver prochain, les agricultrices passeront l'examen pour l'obtention du titre de paysanne diplômée.

Le directeur de l'Ecole, M. Bernard Beuret, après avoir remis les certificats aux lauréates, releva que les modifications du droit — réalisées ou en cours — ne suffiront pas à accroître les chances de la paysanne si elles ne sont pas assorties d'une bonne formation, de connaissances, d'expériences, de sens des responsabilités et de moyens matériels. Il conclut que « parmi les objectifs que veut atteindre l'Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura figure une promotion réelle de la paysanne. Par information, le développement de la formation permanente, elle entend provoquer l'avènement de la paysanne jurassienne à un rôle principal».

BERNE FRANCOPHONE

Ecole professionnelle commerciale : 3/4 de filles

Sur 1071 élèves inscrits cette année à l'Ecole professionnelle commerciale, 787 sont des filles. Les vendeurs, employés de bureau, commerçants, aides-pharmaciens se font de plus en plus rares. Les jeunes gens boudent ces catégories de professions, les laissant aux jeunes filles, souvent parce qu'ils sont mal payés. (Les aides-pharmaciens sont totalement absents ; le salaire des aides-pharmaciennes se situe à Bienne entre Fr 1'300.— et 1'500.—).

Les métiers de la vente et du secrétariat ne comptent qu'un 20 % de jeunes gens. Seuls les commerçants semblent n'avoir pas diminué ces dernières années ; ils sont 35 % contre 64,5 % de commerçantes.

L'ancien vice-directeur de l'école explique ainsi le phénomène : la plupart des jeunes hommes préfèrent fréquenter des écoles d'un niveau supérieur, tandis que les jeunes filles désirent simplement recevoir une formation qui leur permet de gagner un peu d'argent avant de se marier.

Anne-Marie STEULLET

NOMINATIONS

Françoise Pitteloud **(VD)**

succède à Jacqueline Geiser au Grand Conseil vaudois ; la nouvelle députée est éducatrice et a été vice-présidente du Parti socialiste vaudois de 1979 à 1981.

Doris Jakubec **(VD)**

succède au professeur Gilbert Guisan à la tête du centre de recherches sur les lettres romandes.

A VENIR

« La fiscalité en Suisse » **(GE)**

L'Association genevoise pour les Droits de la Femme (AGDF) organise un cinquième COURS PUBLIC, en trois leçons, sur le thème : « **Comment s'intégrer dans la vie politique** ».

Sujet : **LA FISCALITÉ EN SUISSE**

Le cours a lieu du 29 septembre au 13 octobre 1981
le mardi de 20 h. 15 à 22 heures, à l'université (Bâtiment II), rue Général-Dufour 24, salle 408 (4e étage)

Prix du cours : Fr. 25.- (Pour les membres de l'AGDF : Fr. 15.-)

Inscriptions : **du 14 au 23 septembre 1981**

par téléphone au n° 82 32 30 de 8 à 12 heures, jours ouvrables (lundi à vendredi)

par écrit, au Cabinet administratif et juridique, 17, av. François-Besson, 1217 Meyrin.

Cours d'expression orale (GE)

Les cours d'expression orale organisés par l'UDF et l'AGDF auront lieu six mercredis de suite du 23 septembre au 28 octobre, au 20 avenue Giuseppe Motta. Pour tous renseignements, Mme M. MOrand, tél. 35 64 47.

Exposition (GE)

Les huiles et les aquarelles de Betty Amstutz seront exposées à la Galerie Voir, 11, rue des Vollandes, du 4 au 24 septembre. A voir !

Maison de la femme (VD)

Av. de l'Eglantine 6, Lausanne

10 septembre : Francis Calame, responsable du Centre vaudois d'aide à la jeunesse, parlera de son travail. (Union des femmes) 14 h. 30.

1er octobre de 9 à 20 heures : **journées portes ouvertes**

A l'occasion du 5e anniversaire de la Maison. Autres manifestations dans le cadre de cet anniversaire : voir presse quotidienne ou téléphoner au 23 33 22.

30 septembre 20 h. 15 : début du **Cours d'instruction civique**

(Association pour les droits de la femme) : 1. Comment voter, par un journaliste spécialisé de la politique vaudoise. (Inscription chez Silvia Lempen 29 51 21) Autres leçons : 7 et 28 oct. + 5 nov.

7 octobre 20 h. 15 : Cours d'instruction civique : 2. Les institutions politiques communales avec Raymonde Caffari, conseillère communale.

8 octobre : Edgar Pelichet : la porcelaine de Nyon (Union des femmes) 14 h. 30.

« Oser espérer » (Vaumarcus)

«Oser espérer» est le thème du prochain week-end des Femmes protestantes à Vaumarcus, qui aura lieu les 25-26-27 septembre 1981. Toute personne intéressée peut s'inscrire ou se renseigner auprès de Mme Gilberte Vallotton, Montolieu 161, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 71 66, jusqu'au 17 septembre. Le prix indicatif du week-end est de Fr. 100.—.

EMMAÜS débarrasse **gratuitement** votre appartement, bureau, cave, grenier et voitures

Communauté d'Emmaüs - 5, route de Drize - Tél. 42 39 59
Genève - CCP 12 - 1222

(suite de la page 11)

Aux Etats-Unis, on recule !

L'exposé de l'Américaine n'est pas optimiste. Les femmes des Etats-Unis, dit Hariette Yeckel, sont en train de perdre l'acquis de ces 50 dernières années. Une pétition circule, dans certains états, pour abolir l'égalité des droits entre hommes et femmes. Par ailleurs, un mouvement tente de revenir sur la libération de l'avortement. L'oratrice brosse un tableau rétrograde d'une Amérique moralisatrice qui se réveille : des groupes influents, des sectes , des clans, des «bien-pensants» reprennent les choses en main, aidés qu'ils sont par l'avènement d'un président conservateur.

Unissons-nous !

Pour sa part, Helvi Sipilä constate une certaine stagnation du féminisme. Mais, après quelques grandes victoires, n'est-ce pas naturel ? Elle a particulièrement regretté la politisation partisane du congrès de Copenhague. Ce chemin-là n'est pas le bon. Pour l'oratrice, les militantes féministes ne doivent pas tout mélanger, il vaut mieux tenir la cause des femmes au-dessus des partis — ce qui n'exclut pas l'adhésion des intéressées à un parti.

Helvi Sipilä devait plaider la cause des femmes dans les pays en développement et faire appel à la solidarité de toutes les femmes. Elle estime qu'un nouveau féminisme pourrait naître si tous, ensemble, femmes et hommes, sous la pulsion des militantes, s'attelaient au problème des pays sous-développés.

A.-M. STEULLET

Département de l'instruction publique
Ecoles de culture générale (ECG)

HENRI-DUNANT
Rue Necker 2 - **1201 GENÈVE**

JEAN-PIAGET
Chemin de Grange-Falquet 17 - 1224 CHÊNE-BOUGERIES

Du lundi 14 septembre 1981 au 23 janvier 1982, les cours suivants sont ouverts l'après-midi et le soir aux personnes âgées de plus de 16 ans.

a) **Ecole Henri-Dunant** (Rive droite)
- — Couture (pièces tailleur exclues)
- — Coupe
- — Broderie-tapisserie
- — Tricot-crochet
- — Création d'objets de décoration d'intérieur
- — Activités créatrices
- — Vannerie
- — Marqueterie
- — Peinture sur bois
- — Recouvrage de petits meubles
- — Cuisine et cuisine-pâtisserie
- — Nutrition et santé ou comment se nourrir sainement

b) **Ecole Jean-Piaget** (Rive gauche)
- — Couture (pièces tailleur exclues)
- — Broderie
- — Tricot-crochet
- — Création d'objets de décoration d'intérieur
- — Poterie
- — Travaux manuels utilitaires (bois, métal)
- — Cuisine-alimentation
- — Cours de détachage

Les inscriptions auront lieu le **LUNDI 7 SEPTEMBRE 1981**

a) Pour l'Ecole Henri-Dunant : rue Rousseau 8, de 7 h. 30 à 13 heures, salle 17 (2e étage).

b) Pour l'Ecole Jean-Piaget : chemin de Grange-Falquet 17, de 7 h. 30 à 13 heures, salle de conférences

à l'intention des personnes qui s'inscrivent pour la première fois à un cours.

Dès 13 h. 30 et jusqu'à 18 heures pour les personnes qui désirent ***renouveler*** leur inscription (dans la mesure des places disponibles).

Finance d'inscription : Fr. 50.— pour le semestre. Début des cours : lundi 14 septembre 1981.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

André CHAVANNE
Conseiller d'Etat